

Certificat de conformité

(Véhicules livrés en châssis-cabine)

Je soussigné IVECO France SA 6 rue Nicolas COPERNIC, 78190 TRAPPES, représentant dûment accrédité de IVECO MAGIRUS AG D 89070 ULM constructeur certifié :

Que le véhicule livré	en châssis cabine : voir nota 1
(D.1) Marque	IVECO
(D.2) Type Variantes Versions	KE2N4143A38
(D.3) Dénomination commerciale	AD260T41
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type	WJME2NSS40C177586
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible	26000 Kgs
(F.2) Masse en charge maximale admissible en service en l'état (PTAC)	26000 Kgs
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service en l'état (PTRA)	40000 Kgs
(J) Catégorie internationale	N3G
(J.1) Genre national	CAM
(K) Numéro de la réception par type	3191-06-00
(P.1) Cylindrée	12882 Cm ³
(P.2) Puissance nette maximale	302 kW
(P.3) Source d'énergie	GO
(P.6) Puissance administrative	34 CV
(S.1) Nombre de places (y compris celle du conducteur)	2
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt	85 vertical arrière cabine
(U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant	1425 tr/min
(V.7) CO ²	G/km
(V.9) Classe environnementale	0555*0578B

Est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

Que le véhicule sort de nos usines le 10/01/2007

Pour être livré à :

Fait à Trappes, le 10/01/2007

(1) Rayer la mention inutile

(2) Références communautaires de la directive 1999/CE relative aux documents d'immatriculation.

(3) Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.433-1 du code de la route dans les conditions de poids ci-après :

-PTRA : jusqu'à 100000

-PTRA : supérieur à 100000 et jusqu'à 120000 (*)

(*) Le dispositif de freinage de la semi-remorque devra dans ce cas être maintenu en position serrage, après son application, par des moyens mécanique en cas d'absence prolongée d'air dans le ou les réservoirs d'air de la semi-remorque pour PTRA supérieur à 100 tonnes

(4) Ce PTRA ne pourra figurer sur la carte grise qu'à la vue du certificat de carrossage qui devra indiquer que le véhicule est équipé d'une carrosserie PTE CONT

Nota 1 : Pour obtenir l'immatriculation de véhicule remorque livré en châssis nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès verbal de réception du type et :

- Soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage de dispositif d'attelage, conforme à l'annexe X de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe :

- Soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire :

Nota 2 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :

- Soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ;

- Soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

Et attestons en outre que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro de série qui figurent sur le certificat de conformité ci-dessus a été régulièrement mis à la circulation dans les conditions fixées par les lois et règlements douaniers français.

Dispense N°1 du Directeur des services fiscaux des Yvelines (78) du 07/12/1999

Trappes, le : 9 février 2007

DIRECTION Logistique

IVECO FRANCE S.A.

6, Rue Nicolas Copernic - 78190 TRAPPES

Nogues

Nadine Nogues

(par délégation spéciale du président)

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Je soussigné IVECO France SA

6, rue Nicolas Copernic, 78190 TRAPPES, représentant accrédité de IVECO MAGIRUS AG D 89070 ULM constructeur, certifié :

Que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipés de :

1) Réservoir(s) de carburant :

- Nombre : 1
 - Capacité (Litres) : 300
 - Emplacement : Droit
 - Matière : Acier

2) Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2: oui

Marque ralentisseur : ZF
 Type de ralentisseur : Intarder

Poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et du PTRA (voir nota § 2) : 250 Kgs

5) Suspension de(s) l'essieu(x) moteur(s) :

Ni pneumatique ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE

6) Chargés maximaux admissibles :

- AV : 8000 Kgs

7) Pneumatiques et indices

- Sur l'essieu 1 : 315/80R22,5 (156/-)
 - Sur l'essieu 2 : 315/80R22,5 (-/142G)
 - Sur l'essieu 3 : 315/80R22,5 (-/142G)

10) Type de cylindre de frein

- Sur l'essieu 1 : 24
 - Sur l'essieu 2 : 16
 - Sur l'essieu 3 : 16

11) Type moteur :

12) Type de cabine : AD : Cabine Courte

13) Type de protection AR : Ensemble véhicule (sans marquage)